



SYNDICAT NATIONAL CFDT – INRA

Porte de St Cyr – RD 10

78210 SAINT CYR L'ECOLE

☎ 01 30 83 35 41

[cfdtinra@versailles.inra.fr](mailto:cfdtinra@versailles.inra.fr)

[www.cfdtinra.net](http://www.cfdtinra.net)    [www.inra.fr/intranet-cfdt/](http://www.inra.fr/intranet-cfdt/)

## COMMENT SORTIR DE LA CRISE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE ?

Le syndicat CFDT de l'INRA constate le développement de la manifestation d'**un mécontentement fort dans la recherche publique**, à l'initiative du collectif Sauvons La Recherche (SLR) qui a entraîné l'adhésion à sa protestation de nombre de personnels de la Recherche et de l'Université ainsi que de citoyens sensibilisés aux enjeux de la recherche.

Cette réaction est la prise de conscience de **la détérioration des dotations globales** allouées aux équipes pour 2004 (vraisemblablement près de -15% à l'INRA, malgré la restitution de la totalité des crédits gelés en 2002) et de la suppression dans les organismes de recherche de la moitié des postes de titulaires, chercheurs et ITA, libérés par des départs en retraite. Cette mesure, assortie de l'annonce de la mise en place de contrats à durée déterminée, au niveau de qualification et à la situation juridique (au regard du Code du travail), mal définis, laisse augurer **une remise en cause radicale du statut de titulaire** instauré dans les EPST depuis 1984 pour l'ensemble des catégories de personnels.

*A l'INRA, cela aboutit, pour 2004, à **un effondrement de l'offre d'emploi au niveau technique**. L'offre d'emploi en chercheurs titulaires est néanmoins, par des artifices de gestion qui ne pourront pas être répétés, augmentée par rapport à 2003. Cela ne répond évidemment pas **aux besoins de débouchés** pour les milliers de **jeunes docteurs** en recherche d'emploi, d'autant plus que l'offre universitaire semble fortement en régression pour 2004.*

Notre syndicat, avec les autres syndicats représentatifs des personnels de l'INRA, a dénoncé cette situation dès le mois de Décembre, par une pétition massivement signée. Les organisations syndicales n'ont jamais été consultées sur la remise en cause du statut de titulaire et ne sont pas associées aux discussions entre le collectif SLR, la confédération des jeunes chercheurs (CJC) et les tutelles, sur le rétablissement partiel de postes de titulaires, au niveau chercheur et ingénieur.

Nous avons pris acte des mesures annoncées par la Ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, rétablissant les crédits annulés et ouvrant 120 postes de titulaires de niveau A, tous organismes confondus.

**Nous avons accueilli positivement l'annonce le 10 Février d'Assises de la Recherche**, afin d'établir un nouveau " contrat " entre **toutes les formes de la recherche**, fondamentale, appliquée, en organismes publics ou en entreprises, **et le reste de la société**. De par notre situation d'organisme de recherche finalisée en charge de questions majeures en matière d'alimentation, d'environnement et d'utilisation de l'espace rural, nous sommes demandeurs d'un débat large, allant bien au-delà des espaces de discussion circonscrits aux moyens de la recherche publique et à son organisation.

Nous attendons les propositions de la Direction Générale pour l'organisation du débat interne préparatoire aux Assises, propositions qui devraient être présentées aux organisations syndicales représentatives lors du CTP du 30 Mars.

Nous constatons un durcissement du dialogue entre le collectif SLR et le Ministère, conduisant, nous semble-t-il, à très court terme, à **une impasse** pour les deux protagonistes (désastre politique pour le ministère, portée incertaine de la menace des Directeurs d'Unités de démission de leurs fonctions administratives). Les décisions concernant les suites du mouvement impulsé par ce collectif ne dépendraient, lors d'une réunion le 9 Mars prochain, que de la seule décision des Directeurs d'unités, à l'origine de la pétition SLR, signée depuis par de très nombreux acteurs de la recherche publique.

Très sensibles, de par notre appartenance à la confédération CFDT, au mode de prise de décision au cours d'une négociation, nous ne cachons pas une certaine inquiétude de voir les seuls Directeurs d'Unités porter un jugement sur le bien-fondé des propositions ministérielles et décider en conclave de l'issue de ce conflit. **La rupture de dialogue qui s'amorce peut envoyer " dans le mur " toute la recherche publique et laisser le champ libre à des décisions autoritaires.**

**Le Gouvernement n'a pas pris le bon chemin de la négociation** et en est resté à des marchandages.

Il est grand temps de réfléchir à l'emploi scientifique et technique **à l'échelle européenne**, aux finalités d'une " société de la connaissance " et à la contribution que peut y apporter l'Espace Européen de la Recherche. **Cela appelle des évolutions certaines du système de recherche à la française.** Anticipons-les pour ne pas en subir l'application brutale et non négociée.

**Ce devrait être l'objet des Assises pour lesquelles nous ferons tout afin qu'elles soient organisées dans la sérénité et sans exclusive.**

Le secrétariat national du syndicat CFDT de l'INRA,  
Saint-Cyr, 2 Mars 2004.